

## Plus de rensingeuments administratives

Par gdaiche, le 20/12/2010 à 21:42

## Bonjour,

merçi a toi mimi,j'ai oublier d'ecrire sur mon message que mon grand pére a été tuer en pin ville juier 63 et que les autauriter française a lui donné le titre d'anciens combattans et victimes de guerre,svt dit moi commen je fère quelle service je contacte je ni au quin papier françai oficielle de mon gran pére.